



Institute  
for Tax Advisors  
& Accountants

---

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://app4acc.be> 2026

### 1. a Identification du vendeur

L'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ITAA), dont le siège est situé à l'adresse 19, boulevard du Roi Albert II à 1210 Bruxelles (ci-après : « l'ITAA »).

L'ITAA exploite la plateforme App4Acc disponible via [www.app4acc.be](http://www.app4acc.be).

### 1. b Identification du fournisseur

Le fournisseur commercialise des logiciels et des applications logicielles pouvant être utiles pour le public cible spécifique des experts-comptables et conseillers fiscaux, membres de l'ITAA. Le fournisseur doit posséder au minimum: un numéro d'entreprise actif auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (CBE) et un siège social. (ci-après : « le Fournisseur »)

### 2. Objet des conditions

Les présentes conditions générales de Vente (« CGV ») régissent la fourniture, par l'ITAA, de services de présentation d'applications proposées par des fournisseurs de software sur la plateforme App4Acc.

Elles précisent les droits et obligations des parties dans le cadre de cette prestation.

### 3. Description du service

App4Acc est une vitrine numérique destinée aux experts-comptables et conseillers fiscaux, présentant une sélection d'applications logicielles pertinentes pour leurs activités.

Le Fournisseur peut, via la plateforme :

- publier une fiche descriptive de son logiciel ;
- mettre à jour les informations relatives à son produit ;
- proposer des promotions aux utilisateurs.

#### L'ITAA :

- assure l'hébergement et la gestion générale de la plateforme ;
- valide et publie la fiche logicielle selon les standards éditoriaux ;
- peut retirer tout contenu non conforme à l'éthique, à la déontologie ou aux exigences de qualité de l'ITAA.

### 4. Tarifs et modalités financières

#### 4.1 Tarifs

- 300 € HTVA / an pour le premier produit publié ;
- 250 € HTVA / an par produit supplémentaire à partir du deuxième.

Ces prix correspondent à une publication pendant un an sur App4Acc, telle que renseignée dans la FAQ destinée aux Fournisseurs. Les exposants au congrès ITAA placent gratuitement leurs produits sur App4Acc.

#### 4.2 Paiement

La facturation est annuelle, payable dans les 30 jours suivant la date de facture.

Le paiement peut s'effectuer soit par virement bancaire sur le compte indiqué sur la facture, soit via le module de paiement en ligne d'App4Acc.

En cas de retard, des intérêts et indemnités forfaitaires peuvent être appliqués conformément aux usages commerciaux.



## 5. Accès et mise en ligne

Le Fournisseur doit :

- suivre les étapes décrites dans le Guide pour Fournisseurs (manuel PDF fourni par l'ITAA) afin de préparer et soumettre sa fiche produit ;
- transmettre des informations exactes, factuelles et complètes ;
- assurer la mise à jour régulière de la fiche logicielle.

L'ITAA procède à une vérification de conformité avant la publication.

## 6. Obligations du Fournisseur

Le Fournisseur s'engage à :

- publier uniquement des informations exactes et non trompeuses ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui ;
- garantir que son logiciel respecte les lois belges et européennes applicables (RGPD, protection des consommateurs, sécurité numérique, etc.) ;
- informer immédiatement l'ITAA de toute modification substantielle du logiciel.

Le Fournisseur demeure seul responsable du contenu soumis et des engagements pris envers les utilisateurs finaux

## 7. Obligations de l'ITAA

L'ITAA s'engage à :

- assurer une mise à disposition raisonnable de la plateforme App4Acc ;
- publier le logiciel selon les paramètres choisis ;
- communiquer au Fournisseur les éléments nécessaires (guide, procédures, contacts).

L'ITAA ne garantit pas :

- un volume minimum de visiteurs ou de contacts commerciaux ;
- une performance ou un résultat commercial pour le Fournisseur.

## 8. Propriété intellectuelle

Le Fournisseur conserve les droits sur ses marques, logos, textes et visuels.

Il concède à l'ITAA une autorisation permettant la publication de ces éléments sur App4Acc, dans le cadre strict du service.

## 9. Responsabilité & Disclaimer concernant les applications de tiers

Les applications présentées sur App4Acc sont développées et proposées par des parties externes. En conséquence, ces applications n'ont pas été développées en collaboration avec l'ITAA (sauf les applications mentionnant explicitement « powered by ITAA »).

Leur présence sur la plateforme n'implique aucune reconnaissance officielle, approbation ou recommandation de la part de l'ITAA. L'ITAA n'accepte aucune responsabilité quant au contenu, au fonctionnement, à la sécurité, à la conformité ou aux éventuels dommages résultant de l'utilisation de ces applications.

L'utilisation de ces applications se fait entièrement sous la responsabilité de l'utilisateur final.

Pour toute question ou tout problème relatif à ces applications, l'utilisateur est invité à contacter directement le Fournisseur concerné.

En outre, la responsabilité de l'ITAA ne peut être engagée en cas de :

- données incorrectes fournies par le Fournisseur ;
- mauvaise utilisation ou utilisation frauduleuse des logiciels référencés ;
- interruptions temporaires de la plateforme liées à la maintenance ou à des raisons techniques.
- violation du droit d'auteur et/ou autres atteintes à la propriété intellectuelle.

Cette liste n'est pas exhaustive et elle inclut toute forme d'utilisation abusive de la plateforme digitale par les Fournisseurs et les utilisateurs.

## 10. Durée, renouvellement et résiliation



Institute  
for Tax Advisors  
& Accountants

---

Le contrat est conclu pour une durée d'un an. L'ITAA peut suspendre ou résilier immédiatement en cas de non-respect des présentes CGV.

En cas de résiliation par l'ITAA pour non-respect des CGV, celui-ci établit une note de credit, rembourse le montant payé par le Fournisseur et supprime le produit sur App4Acc.

Aucun recours n'est possible contre la décision de l'ITAA de retirer le produit de la vitrine numérique si le prix total est remboursé comme indiqué ci-dessus.

#### **11. Confidentialité**

Les informations échangées entre l'ITAA et le Fournisseur sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers sans autorisation, sauf obligation légale.

#### **12. Droit applicable, juridiction compétente et langue**

Les présentes CGV sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif aux présentes CGV sera tranché exclusivement par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

En cas de procédure judiciaire, la langue utilisée sera celle de la demande d'admission (néerlandais ou français), ou le français lorsque la langue de la demande d'admission est une autre langue.

#### **13. Acceptation des conditions**

La validation de la commande ou l'activation de la fiche produit sur App4Acc vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

